



Marché climatique de Montréal

**LA BOURSE DE MONTRÉAL OBTIENT L'APPROBATION RÉGLEMENTAIRE  
UNE ÉTAPE IMPORTANTE EN VUE DU LANCEMENT DES CONTRATS À TERME  
MCEX LIÉS AUX ÉMISSIONS DE CARBONE LE 30 MAI 2008**

**Montréal (Québec), le 29 avril 2008** – La Bourse de Montréal (la Bourse) (TSX : MXX) a accueilli aujourd'hui avec satisfaction la décision qui accorde l'approbation réglementaire aux règles de négociation des produits environnementaux du Marché climatique de Montréal (MCEX), soit des contrats à terme sur unités d'équivalent en dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>e) du Canada.

La décision a été annoncée plus tôt dans la journée par le principal organisme de réglementation auquel la Bourse est soumise, soit l'Autorité des marchés financiers (l'AMF).

« Nous sommes heureux de ce résultat, a déclaré Luc Bertrand, président et chef de la direction de la Bourse, car l'équipe de la Bourse de Montréal pourra ainsi poursuivre sa marche sur la voie critique qui mène au lancement des contrats à terme liés aux émissions de carbone, prévu pour la fin du mois de mai. Un autre jalon dans la création du premier marché public canadien de produits environnementaux est maintenant franchi. »

« J'aimerais, a-t-il ajouté, souligner l'apport de l'équipe de la Bourse qui a rédigé ces règles et féliciter l'AMF du précieux appui qu'elle nous a donné en les soumettant à un examen crucial. »

Le lancement des contrats à terme MCEX doit avoir lieu le 30 mai 2008, comme il a été annoncé précédemment. En vertu des règles approuvées, la Bourse doit exploiter un marché transparent, sûr et liquide qui inspire confiance aux négociateurs, aux investisseurs et aux autres participants. Les contrats à terme sur unités d'équivalent en dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>e) du Canada seront négociés sur SOLA<sup>®</sup>, la plateforme de négociation électronique de la Bourse. Celle-ci réglera et garantira les contrats par l'intermédiaire de sa chambre de compensation, à savoir la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, cotée AA par Standard & Poor's.

**À propos du Marché climatique de Montréal**

Le Marché climatique de Montréal (MCEX), une coentreprise de Bourse de Montréal Inc. et de la Chicago Climate Exchange<sup>®</sup>, vise à établir le premier marché public canadien de produits environnementaux.





**Marché climatique de Montréal**

**À propos de Bourse de Montréal Inc.**

La Bourse de Montréal est la bourse canadienne de produits dérivés. On y négocie des dérivés sur taux d'intérêt, des dérivés sur indices et des dérivés sur actions. Par l'entremise de sa chambre de compensation, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés qui possède une cote de crédit AA, la Bourse de Montréal offre des services de compensation, de règlement des transactions et de gestion des risques. Ces services intégrés de négociation et de compensation sont assurés par une suite de solutions en technologie mise au point par la Bourse de Montréal, et appelée SOLA<sup>®</sup>. Les autres intérêts de la Bourse de Montréal comprennent la Boston Options Exchange (BOX), une bourse américaine d'options sur actions dont la Bourse gère les opérations techniques, le Marché canadien de ressources (CAREX), une nouvelle entreprise créée avec NYMEX dédiée au marché énergétique canadien et le Marché climatique de Montréal (MCEX) créé avec la Chicago Climate Exchange<sup>®</sup> vise à établir le premier marché public canadien de produits environnementaux. Pour de plus amples renseignements sur la Bourse de Montréal, allez à [www.m-x.ca](http://www.m-x.ca).

